

Fraternité

STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2022

## Deuxième édition de l'appel à projets régional pour la formation des professionnels de la petite enfance

En tant que région la plus jeune de métropole, avec 32% de moins de 24 ans, une attention particulière est portée en Île-de-France au déploiement du premier axe de la Stratégie territorialisée de prévention et de lutte contre la pauvreté : préparer l'avenir en réduisant la pauvreté des enfants et des jeunes.

Parce qu'il favorise le développement et l'éveil de l'enfant, un accueil de qualité des jeunes enfants constitue un levier efficace de réduction des inégalités et une condition indispensable de la prévention de la pauvreté des enfants.

Afin d'assurer l'égalité des chances dès le plus jeune âge et d'améliorer les conditions d'accueil pour tous les enfants, un plan de formation des professionnels de la petite enfance a été lancé en mai 2021.

Construit autour de 7 thématiques (le langage, l'alimentation et la nature, l'art et la culture, l'accueil occasionnel, la prévention des stéréotypes, l'accueil des parents, le numérique) inspirées de la Charte nationale de qualité d'accueil du jeune enfant et issues des travaux du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) sur la qualité éducative et affective des modes d'accueil, ce plan de formation se déploie à travers un volet national et un volet territorial.

Dans ce cadre, un premier appel à projets pour la formation des professionnels de la petite enfance en Île-de-France avait été lancé en 2021 avec l'objectif de renforcer la formation continue des professionnels exerçant auprès de familles en situation de précarité.

Ainsi, et afin de renforcer la formation des 70 000 professionnels franciliens accueillant des enfants de moins de 3 ans (professionnels des

EAJE, assistants maternels, gardes à domicile, animateurs RAM auxquels peuvent se joindre des professionnels de l'enfance), l'appel à projets visant à renforcer la formation des professionnels de la petite enfance est reconduit en Île-de-France pour l'année 2022. Il vient compléter les actions en direction des 1000 premiers jours.

Le dossier de candidature complet devra être transmis à l'adresse suivante : drieets-idf.plp@drieets.gouv.fr.

Date limite de dépôt du dossier de candidature : <u>15 juillet 2022</u> (fin des dépôts à 17h).

Pour en savoir plus sur cet appel à projets : ici

Contact presse Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / <u>pref-presse@paris.gouv.fr</u> http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france

@Prefet75\_IDF in f

5, rue Leblanc 75911 Paris Cedex 15